



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMMISSION INTÉRIMAIRE DES MESURES PHYTOSANITAIRES

### Cinquième Session

Rome, 7-11 avril 2003

### Programme de travail sur l'échange d'information relative à la CIPV

### Point 8.7 de l'ordre du jour provisoire

1. On trouvera ci-après une proposition succincte du Secrétariat concernant le programme de travail sur l'échange d'information. Cette proposition est fondée sur le plan stratégique (point 6 de l'ordre du jour) et tient compte des besoins actuels des Membres. Elle anticipe une augmentation progressive des ressources consacrées à l'échange d'information (en particulier à partir de 2004) et des effectifs (recrutement de personnel supplémentaire en cours et prévu, chercheurs détachés et cadres associés).

#### A. TRADUCTION

2. Le Secrétariat continuera d'assurer la traduction, l'impression et la distribution des NIMP et des documents de réunions en fonction des besoins. Dans la mesure du possible, il collaborera avec les Parties et les ORPV qui ont manifesté le souhait d'aider à traduire les documents.

3. La NAPPO a lancé, avec la coopération de représentants des pays hispanophones, un processus de révision et d'harmonisation des NIMP, afin d'assurer la cohérence et l'exactitude des versions espagnoles. Ce processus pourrait durer deux ans et un groupe de contact a été créé à cet effet. Le Secrétariat remercie la NAPPO d'avoir entrepris et de coordonner ce travail.

#### B. DISTRIBUTION DES RENSEIGNEMENTS OFFICIELS

4. Le Secrétariat continuera de distribuer les renseignements officiels, en recourant de plus en plus au Portail phytosanitaire international (PPI) comme principal moyen de diffusion de l'information.

5. Le Secrétariat prévoit de mettre à la disposition de tous les points de contact officiels en 2003 le CD-ROM du PPI. Il se propose de communiquer des mises à jour tous les six mois, en fonction des fonds d'affection spéciale ou des ressources extrabudgétaires disponibles pour cette tâche.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

### C. PROMOTION DE LA CIPV

6. En 2002, on a produit des documents de promotion dans les cinq langues officielles de la FAO. La révision périodique et la mise à jour de cette documentation est considérée comme une priorité. On prévoit aussi de compléter la série en fonction des ressources disponibles.

### D. SITE WEB

7. Le Secrétariat se propose d'entreprendre avec la coopération des membres les tâches suivantes:

1. *Groupe d'appui du PPI*: le groupe d'appui du PPI a été créé grâce aux ressources additionnelles mises à la disposition du Secrétariat de la CIPV (un expert détaché). Il sera associé à toutes les étapes du développement du PPI. On prévoit que l'essentiel de son travail se fera en liaison électronique mais il pourrait être nécessaire d'organiser des réunions de groupe de travail, en fonction des financements disponibles, afin d'examiner certains aspects cruciaux de l'évolution du PPI de façon plus interactive.
2. *Amélioration de la conception*: la carte du PPI et son outil de navigation ont posé d'importants problèmes. Ces problèmes ont été en partie résolus et le groupe d'appui devrait continuer d'y travailler. Il est prévu de faire l'essentiel de ce travail en 2003.
3. *Traduction*: actuellement, le PPI est disponible avec un texte introductif en anglais, qui devrait bientôt être traduit en français et en espagnol. Le Secrétariat de la CIPV a l'intention de le traduire en chinois en 2003 ou 2004 et en arabe en 2004 ou 2005, à condition de disposer des ressources nécessaires (ce calendrier pourrait être accéléré si l'on pouvait mobiliser des ressources supplémentaires suffisantes). Après la mise au point d'une version du site dans une langue donnée, l'essentiel du travail de traduction consiste à l'actualiser. Le Secrétariat de la CIPV ne prévoit pas de traduire toutes les informations nationales car celles-ci doivent être fournies dans une des langues officielles de la FAO.
4. *Réponse à des besoins spécifiques*: le Secrétariat prévoit qu'il faudra répondre à de nouveaux besoins spécifiques pour faciliter l'exécution du programme de travail de la CIPV et de la CIMP, c'est-à-dire créer des zones à accès protégé par mot de passe pour l'élaboration des projets de NIMP, ainsi qu'une zone protégée pour l'organe subsidiaire chargé du règlement des différends. Une grande partie de ce travail devrait être fait en 2003 et 2004. Par la suite, on procédera au coup par coup, en fonction des besoins et de la disponibilité des ressources.
5. *Notification des organismes nuisibles*: il est prévu de mettre au point cette fonction une fois les autres fonctions stabilisées. Le Secrétariat pense que ce système devrait être pleinement opérationnel dans un délai de 18 mois.

### E. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

8. Il paraît nécessaire de lancer un programme de renforcement des capacités pour donner aux Parties les moyens de participer pleinement aux initiatives d'échange d'information de la CIMP et d'exploiter ces informations. Les activités proposées sont les suivantes:

1. *Ateliers régionaux*: il faudra organiser un atelier régional dans chaque région FAO au cours des 12 prochains mois pour sensibiliser les pays aux obligations d'échange d'information, leur faire connaître les options offertes par le biais du programme de travail de la CIMP relatif à l'échange d'informations, évaluer les besoins régionaux et aider à définir les priorités régionales. Le Secrétariat prévoit qu'il faudra faire appel à des donateurs pour financer ces ateliers.
2. *Ateliers sous-régionaux*: il faudra aussi prévoir des ateliers sous-régionaux pour répondre aux besoins spécifiques et faciliter le processus d'échange d'information des groupes sous-régionaux existants, tels que les organisations d'intégration économique régionale

ou les ORPV. Le Secrétariat prévoit de faire appel à des donateurs pour financer ces ateliers. Ceux-ci seront organisés dans les 24 mois qui suivent la tenue de l'atelier régional correspondant.

3. *Activités nationales*: par l'intermédiaire du Programme de coopération technique (PCT) de la FAO, on pourra répondre à une grande partie des besoins d'assistance technique anticipés en matière d'échange d'information au niveau national. Toutefois, il est probable que la majeure partie du travail initial de renforcement des capacités nationales se fera en dehors de ce cadre car les pays ont d'autres priorités officielles pour l'assistance technique. On estime qu'au moins 120 pays auront besoin d'une assistance technique pour se doter des capacités d'échange d'information nécessaires dans le cadre de la CIPV. On espère qu'il sera possible de répondre à une partie de ces besoins aux niveaux régional et sous-régional. Le Secrétariat prévoit que ces activités seront financées à la fois par des donateurs et dans le cadre d'un projet PCT au cours des cinq prochaines années.
9. La CIMP est invitée à:
1. *Remercier* la NAPPO de son aide pour la traduction vers l'espagnol et *exhorter* les Membres et les ORPV à collaborer avec elle à cet égard.
  2. *Recommander* des modifications du programme de travail relatif à l'échange d'information proposé tout en veillant à sa cohérence avec le plan stratégique de la CIPV.
  3. *Exhorter* les Membres à aider le Secrétariat dans toute la mesure du possible en matière de renforcement des capacités pour l'échange d'information, particulièrement en apportant des contributions extrabudgétaires pour des activités régionales, sous-régionales et nationales de renforcement des capacités.
  4. *Faire des observations* sur le Portail phytosanitaire international et *recommander* des modifications ou améliorations.